



## Huissier frais incompréhensibles

Par **merbou**, le **12/05/2018** à **13:01**

Bjr,

Après un litige gagné au prudhommes

l'employeur m'a réglé une partie de la somme mais

Il me manquait 700 euros j'ai fais appel à un huissier qui m'a demandé 150 euros de provision

et au final ses émoluments se sont élevé à 508 euros qu'il a calculé sur la somme totale que

me devait l'employeur

Est-ce normal ? Merci